

Communiqué de presse

10 août 2022

Résultats semestriels 2022 d'Aviva plc

Poursuite d'une belle lancée due aux solides résultats du premier semestre démontrant les avantages d'un modèle d'affaires diversifié

Perspectives encourageantes pour 2022 malgré un contexte de marché difficile

Davantage de remboursements de capital : rachat probable d'actions après l'obtention des résultats de l'exercice 2022

Production de fonds propres opérationnels selon Solvabilité II [†]	Solvabilité II Ratio pro forma ¹	Assurance de dommages REC [‡]	Bénéfices d'exploitation ^{†,2}	Dividende provisoire 2022
538 M€	213 %	94,0 %	829 M€	10,3 p
+46 %	+27 pp	+2,4 pp	+14 %	+40 %
S1-21 ³ : 369 M€	2021 : 186 %	S1-21 ³ : 91,6 %	S1-21 ³ : 725 M€	S1-21 : 7,35 p

Amanda Blanc, cheffe de la direction du Groupe, a déclaré :

« Les ventes sont en hausse, notre bénéfice d'exploitation est plus élevé et notre situation financière est plus solide. Ces six mois ont été excellents pour Aviva. »

L'envergure et la diversification de nos activités rendent Aviva plus résiliente et lui permettent d'affronter le contexte économique difficile. Nos positions de leader sur le marché et notre capacité unique à répondre aux besoins d'un large éventail de clients sont des avantages évidents et ont permis d'obtenir de solides rendements d'exploitation. Nous avons connu d'excellents résultats dans toutes nos principales activités d'assurance, de gestion de patrimoine et de retraite.

Malgré cela, nous sommes très conscients des difficultés éprouvées par nos clients, notamment les plus vulnérables. Nous avons donc lancé de nouveaux produits d'assurance à faible coût et nous offrons davantage de soutien aux collectivités, aux entreprises et à nos propres employés pendant cette période difficile.

La satisfaction de nos actionnaires est au cœur de notre stratégie. Nous affichons de très bons résultats en matière de liquidité et de capital, en effet avec un dividende provisoire de 10,3 p, nous respectons nos prévisions de dividendes de 31,0 p environ pour l'exercice 2022. Nous sommes confiants et pensons qu'Aviva continuera sur la même lancée. Nous prévoyons de commencer des remboursements de capital supplémentaires aux actionnaires après l'obtention des résultats de l'exercice 2022. »

De solides résultats au premier semestre démontrant les avantages d'un modèle d'affaires diversifié

- Production de fonds propres opérationnels selon Solvabilité II[†] de 538 M€, soit une hausse de 46 % (contre 369 M€ pour le S1-21³)
- Bénéfice d'exploitation^{†,2} de 829 M€, soit une hausse de 14 % (contre 725 M€ pour le S1-21³)
- Primes émises brutes (PÉB) en Assurance de dommages de 4 694 M€, soit une hausse de 6 %⁴ (contre 4 366 M€ pour le S1-21³) avec un solide REC[‡] de 94,0 % (contre 91,6 % pour le S1-21³)
- Ventes d'assurance vie⁵ au Royaume-Uni et en Irlande de 16,8 G€, soit une hausse de 4 % (contre 16,2 G€ pour le S1-21) avec des VAN[†] de 300 M€, soit une hausse de 13 % (contre 265 M€ pour le S1-21)
- Rendement des capitaux propres[†] selon Solvabilité II de 10,9 % (contre 7,4 % pour le S1-21^{3,6} :) et de 12,3 % (contre 8,8 % pour le S1-21^{3,6}) branche Heritage exclue
- Coûts contrôlables de base^{†,7} à 1 342 M€, soit une baisse de 2 % (contre 1 372 M€ pour le S1-21³), reflétant les efforts continus pour améliorer l'efficacité
- Remontées de liquidités[†] de 798 M€ (contre 1 063 M€ pour le S1-21³) conformes à nos attentes et à notre objectif à moyen terme
- Perte après impôts selon les IRFS de 633 M€ (contre 198 M€ pour le S1-21) qui reflète en grande partie les mouvements défavorables du marché, sans incidence sur le capital ou les remontées de liquidités[†]
- Dividende provisoire par action de 10,3 p (contre 7,35 p pour le S1-21), en hausse de 40 %, conformément à nos prévisions de dividendes pour l'exercice 2022

La situation en matière de capital est solide : rachat d'actions probable après l'obtention des résultats de l'exercice 2022

- Ratio de fonds propres selon Solvabilité II de 234 % (contre 244 % en 2021) et liquidité du groupe[†] (au 22 juillet) de 2,7 G€ (contre 6,6 G€ le 22 février)

- Ratio de fonds propres selon Solvabilité II pro forma¹ estimé à 213 % en raison d'une réduction supplémentaire de la dette de 1 G£, d'un versement au titre des régimes de retraite et de l'acquisition de Succession Wealth
- Ratio de levier financier[†] selon Solvabilité II de 30 % (contre 27 % en 2021). Nous espérons atteindre un chiffre se situant sous la barre des 30 % avec la réduction supplémentaire de l'effet de levier.
- Compte tenu de la solidité de notre capital et de nos perspectives, nous prévoyons de commencer un nouveau programme de rachat d'actions après l'obtention des résultats de l'exercice 2022, sous réserve des conditions du marché et des approbations réglementaires.
- En supposant qu'un nouveau rachat soit convenu, sa taille sera déterminée par le conseil d'administration à la fin de l'exercice selon l'état de la situation financière à ce moment-là. Nous prendrons également en considération les facteurs qui contribuent au surplus de capital (notamment l'incidence des mouvements du marché) et notre préférence à l'égard d'un remboursement de capital supplémentaire de manière régulière et durable.

Les notes de bas de page figurent à la page 2.